

Les bains-douches : nouvel équipement métropolitain ?

Les bains-douches sont-ils une survivance du passé ou une nouvelle histoire se dessine-t-elle ? Des travaux de recherche, des initiatives de collectivités territoriales et de la société civile jusqu'à un colloque organisé par le Puca, ont permis de documenter le sujet. Et c'est fort de cette actualité que François Ménard, chargé de mission au Puca, et Mathilde Roux, étudiante en architecture, nous dévoilent ces lieux qui assurent encore aujourd'hui une fonction sociale mais aussi un service urbain bien particulier, à Paris et ailleurs.

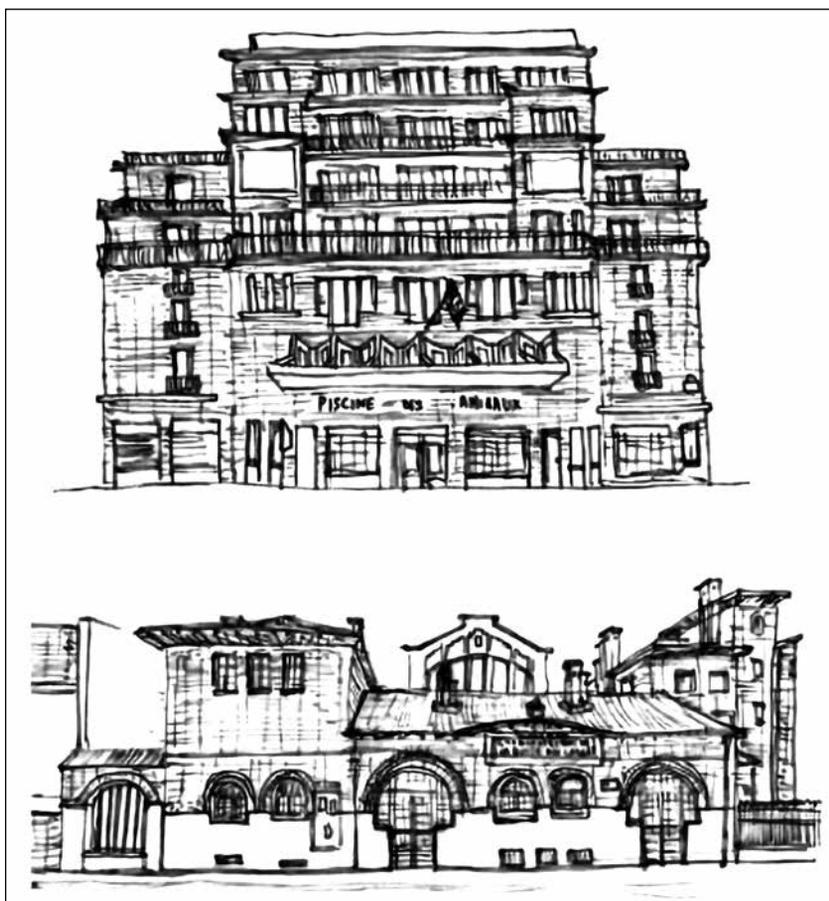
Le lundi 16 janvier 2020, alors que les mesures de fermeture des lieux accueillant du public venaient d'être annoncées pour tout le pays, la ville de Paris dressait sur son site web la liste de ceux qui, sous sa responsabilité, allaient demeurer ouverts. Parmi ceux-ci, à côté de la police municipale, de la Protection maternelle infantile, de l'hébergement d'urgence, de l'état civil et des services funéraires, figuraient... les "bains-douches".

Par ces circonstances exceptionnelles, étaient ainsi rappelés à la fois l'existence de ces établissements dans la capitale et leur caractère indispensable.

Des bains-douches... Nombreux sont ceux qui pensaient qu'ils ne subsistaient qu'à l'état d'édifice, pour leurs qualités architecturales ou leur valeur patrimoniale, dédiés, non plus à leur fonction originelle, mais à l'accueil de manifestations chic ou arty.

Il en subsiste néanmoins dans leurs missions d'origine, dans certaines grandes villes en France et dans le monde, et à Paris notamment avec 17 établissements, soit l'équivalent d'environ 500 cabines de douche, en accès gratuit. Ce nombre peut paraître faible en regard de la population

Les établissements qui se sont développés au XIX^e siècle marquent encore le paysage parisien.



MATHILDE ROUX

francilienne. Mais c'est beaucoup pour une simple survivance et cela suscite des questionnements : à qui s'adressent-ils ? Quel est leur rôle ? Est-ce une singularité parisienne ? Existe-t-il d'autres modèles ? Que peuvent-ils nous inspirer ?

UNE HISTOIRE D'EAUX ET DE MODERNITÉ

Considérer les bains-douches comme un service urbain contemporain invite donc à explorer des thématiques très actuelles : celle de l'accès à l'eau, à l'hygiène et au bien-être dans des métropoles mondialisées aux populations précaires d'une part, et celle de la conception et de l'économie des "aménités urbaines solidaires", d'autre part.

Les bains-douches tels que nous les connaissons sont issus de l'histoire industrielle et sociale de l'Europe. Pour beaucoup d'entre eux, leur architecture en témoigne : l'usage de la brique et le dépouillement des façades traduit leur programme hygiéniste fonctionnel, leur discrète monumentalité et leur style en font les emblèmes d'une République qui, durant la première moitié du XX^e siècle entend apporter, y compris à l'échelon communal, des réponses sanitaires à la question sociale.

Mais l'usage de l'eau et les soins du corps s'inscrivent dans une histoire urbaine plus ancienne. Les pratiques sociales associées également.

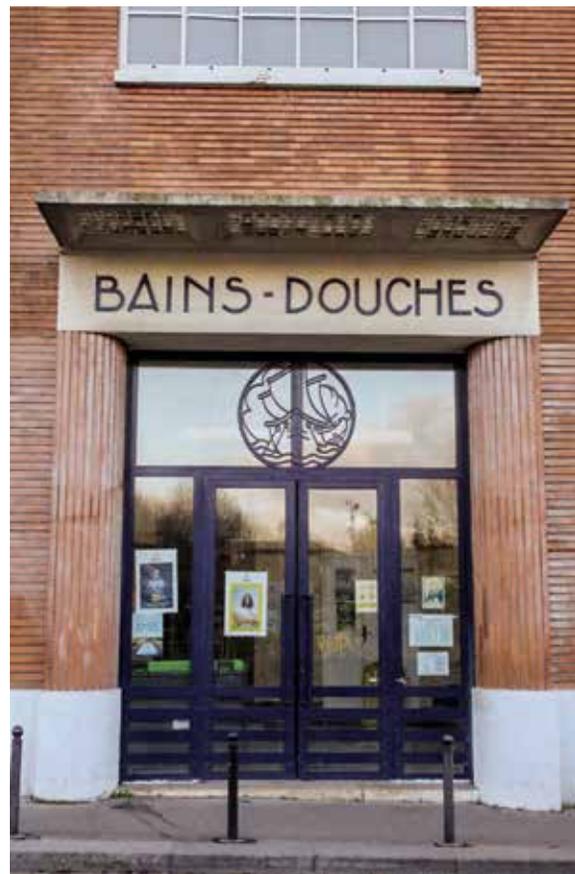
Ainsi les thermes, établissements publics déjà, sont présents dans

l'Empire gréco-romain, et constituent un haut lieu de sociabilité. Emblématiques de la culture urbaine de l'Antiquité euro-méditerranéenne, ils tombent en désuétude à la chute de l'Empire romain. Des espaces de bain réapparaissent néanmoins sous Charlemagne et se développent durant tout le Moyen-âge sous la forme d'*étuves*. On compte ainsi en 1292 à Paris près de 26 étuves pour une population de 200 000 habitants (1). On s'y immerge, on s'y savonne, on y mange mais l'Église, peu encline à tolérer les plaisirs du corps, en réprouve l'usage, conduisant à leur fermeture progressive. Au XVI^e siècle, la peur de l'eau, vue comme vecteur de maladies, aura raison des dernières. La fin du XVII^e siècle connaît un regain intérêt pour le thermalisme. À côté des "villes d'eau", des établissements ouvrent dans Paris, devenant des lieux de sociabilité pour l'aristocratie. C'est le cas en 1761 des Bains de Poitevin, installés sur la Seine, près des Tuileries.

L'HYGIÈNE PUBLIQUE AU CENTRE DES PRÉOCCUPATIONS

C'est au XIX^e siècle qu'émerge véritablement l'offre de bains pour des motifs d'hygiène publique. Face aux épidémies de choléra, sous l'influence du corps médical naissant, le mouvement hygiéniste voit le jour. Voulant éradiquer les maladies des rues parisiennes, l'ouverture des bains au peuple est préconisée. Mais c'est en 1872, avec l'invention de la douche ("bain par aspersion") par le docteur Merry Delabost à la prison de Rouen, que la forme contemporaine du "bain-douche" émerge. Inspirés de ce cadre disciplinaire, à l'initiative d'entrepreneurs privés puis des pouvoirs publics, à destination des ouvriers et des enfants, de nombreux établissements se créent à Paris et dans les grandes villes. Ces édifices à l'architecture dictée par les codes hygiénistes marquent le paysage parisien. En 1922, un programme-type lancera la dernière grande vague de constructions. Au milieu des années 30, ces établissements enregistrent 2 millions d'entrées par an (hors public scolaire).

Après-guerre, la systématisation de la salle de bains dans les appartements va conduire au déclin de nombreux établissements. Les plus délabrés seront démolis, les autres reconvertis. Ils ne disparaissent pas pour autant, notamment à Paris. Le parc ancien vétuste, ce "logement social de fait", leur fournit encore



de nombreux clients dans les années 70-80. Certains sont même rénovés.

Au tournant des années 2000, une nouvelle tension se fait jour : d'un côté la pression immobilière incite la ville désormais propriétaire à vendre des bâtiments dont la valeur patrimoniale peut intéresser des investisseurs, de l'autre l'afflux d'une nouvelle pauvreté et la montée du sans-abrisme la pousse à une politique d'accueil plus ouverte. La gratuité des bains-douches municipaux parisiens sera ainsi décidée en 2000.

Avec près d'1 million de douches délivrées par an, la ville de Paris fait cependant figure d'exception. Par comparaison, Marseille ne compte aucun établissement, Lyon

À Paris, depuis l'année 2000, les bains-douches municipaux sont gratuits.

un seul... Rouen a fermé le dernier en 2014 avant de le rouvrir en 2015.

DES USAGERS AUX PROFILS TRÈS DIVERS

L'enquête menée en 2018 par l'INED et le CNRS (2), et soutenue par le Puca (MTES), la Fondation Abbé Pierre et la Mairie de Paris, apporte un certain nombre de réponses.

Le public des bains-douches se révèle très majoritairement masculin (+ de 85 %), de tous âges avec une forte proportion de personnes nées à l'étranger (près de 60 %) notamment chez les moins de 40 ans. À la grande variété des histoires migratoires, anciennes ou récentes, correspond une grande diversité des besoins et des motifs de fréquentation.

Et c'est là sans doute l'un des enseignements majeurs de l'étude : les usagers des bains-douches ne sont pas majoritairement des personnes sans-abris. Elles constituent entre le quart et le tiers des effectifs interrogés, mais 1/3 déclare habiter un logement ordinaire. Comme le soulignent les auteures "l'image d'une population d'usagers uniformément à la rue et dans une précarité résidentielle totale est donc inexacte". Entre les deux se dessine toute une géographie de la précarité résidentielle, la plus souvent invisible : squatters, hébergés chez un tiers, occupants de chambres de bonne, personnes vivant en hôtels meublés, en caravane ou encore dans des locaux détournés : garages, parking, voitures, etc.

Dans un autre registre, certains usagers fréquentent les bains-douches comme un service associé à leur habitat, telle cette femme âgée locataire HLM qui y trouve plus de commodité que dans sa salle de bain où seule, elle risque de tomber. D'autres n'ont que ces uniques équipements pour se laver. Logés ou non, ils n'ont bien souvent pas de douche dans leur lieu d'habitation ordinaire (67 %).

Enfin, si le quart seulement déclare toucher les revenus d'un travail, la part des diplômés est importante, témoignant pour beaucoup d'une *pauvreté de déclassement*.

● ● ●

Mais au-delà de leur fonction hygiénique et sanitaire, les bains-douches répondent à d'autres besoins sociaux.

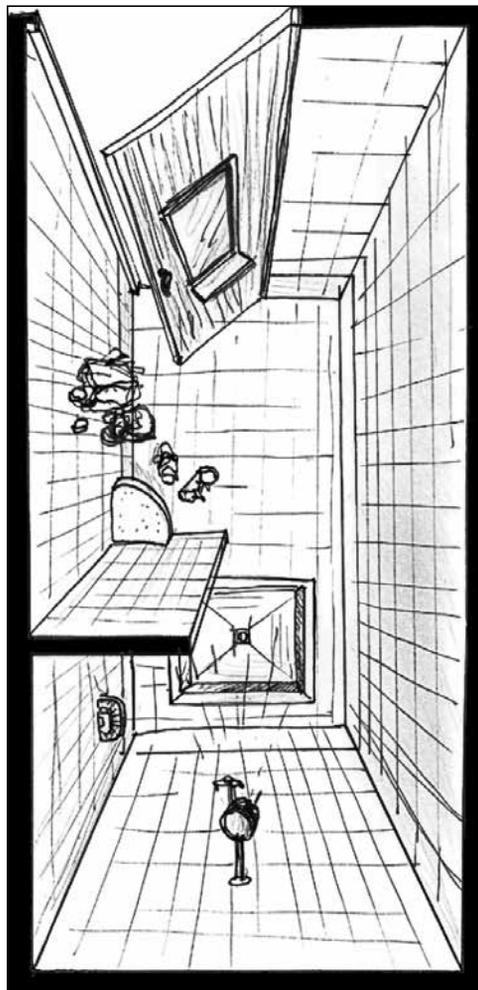
La propreté tout d'abord, ou plus encore son défaut, est un marqueur social, sociétal et culturel. Il en va du corps – se sentir propre, c'est se rapprocher son être social – mais aussi de l'apparence. Se coiffer, se maquiller, se raser pour les hommes, participent à la construction de son image. Le "souci de soi" ne se limite cependant pas au corps nu. Il s'étend aux vêtements. Se laver sans les laver ou sans en changer peut ruiner ce travail. D'où une certaine tension qui s'exerce sur l'espace des bains-douches dès lors qu'ils sont conçus pour une prestation a minima. Certains tentent de profiter des 20 minutes réglementaires de douche pour laver leurs vêtements, d'autres passent du temps devant la glace (3). Entre usages proscriés, tolérés ou promus, s'invente un usage des lieux à la discrétion des personnels présents pour en assurer la bonne marche.

Les bains-douches sont aussi un lieu où l'on vient se poser, parfois se reposer. Poser son corps, poser ses affaires, recharger "les accus" (les siens, ceux de son téléphone). Or là également, les aménagements rendent ces choses possibles (bancs, prises, casiers-vestiaires...) mais de façon limitée. Alors que leur propreté est largement appréciée, seuls 23 % des usagers interrogés jugent les bains-douches confortables (4).

L'ATTENTION À L'AUTRE, UN VOLET ESSENTIEL

L'architecture de ces établissements conçue dans un souci d'efficacité ne fait place qu'exceptionnellement aux activités, individuelles ou collectives, annexes à la douche *stricto sensu*.

Pour autant, on aurait tort de croire ces établissements totalement dépourvus d'attentions à l'endroit des usagers. Cela passe d'abord par les personnels dont le travail, dans les faits, ne se limite pas à maintenir les lieux propres mais à assurer un accueil le plus agréable possible aux usagers et à faire en sorte que les éventuels incidents se résolvent dans le calme. S'ils participent à la socialisation des usagers les plus fragiles, leur présence contribue à faire des



L'espace limité d'une cabine individuelle autorise d'autres usages comme le nettoyage des vêtements.

MATHILDE FROUX

bains-douches un établissement dépositaire de cette forme d'attention à l'autre, de ce soin minimum qui constitue la base du *care* (5), lequel peut s'exprimer par des lieux dédiés mais ne peut pas être complètement désincarné. C'est le cas ici.

Les bains-douches parisiens sont sans doute loin de satisfaire à toutes ces exigences mais en constituent un socle. Certains bains-douches accueillent des initiatives permettant d'aller plus loin. Ceux de la rue Oberkampf disposent d'une buanderie gérée par une association. Ceux de la rue de Charenton disposent de casiers à bagages, offre renforcée récemment par une allocation venue du budget participatif de la ville. En 2019, à l'initiative du Samu social de Paris, les horaires y ont été étendus à l'après-midi afin d'y accueillir spécifiquement les femmes en difficultés. Le Samu social leur propose, outre un accompagnement sanitaire avec une infirmière, des consultations ciblées (gynécologue, kinésithérapeute, podologue) ainsi que du matériel pour le soin et la

beauté. Ces actions sont rendues possibles par l'accueil d'associations, elles-mêmes soutenues comme dans cet exemple par du mécénat.

Le modèle parisien s'hybride, devient génératif d'un au-delà de la douche, mais cette dynamique demeure fragile.

D'AUTRES MODÈLES SUBSISTENT À L'ÉTRANGER

Si le cas parisien fait figure d'exception dans un paysage où les bains-douches ont le plus souvent disparu des grandes villes françaises, il n'est cependant pas le seul. Un tour d'horizon non exhaustif permet de repérer d'autres cas dont les modèles, sensiblement différents, permettent d'en élargir la perspective.

À Nantes, l'unique et dernier établissement existant comptait jusqu'à peu une dizaine de douches. Face à sa vétusté et à une fréquentation en hausse, la municipalité a décidé son remplacement par un bâtiment plus grand, dans le "Quartier de la Création" de l'île de Nantes. Il a ouvert le 16 mars 2020, le premier jour du confinement. Doublant ainsi le nombre de cabines, il intègre un nouvel espace accueillant également un restaurant social. L'accès a priori payant est gratuit sur présentation d'une carte délivrée par la mairie aux personnes en grande précarité. Il dispose d'un accueil social, d'agents temporaires chargés d'assurer un relai linguistique et s'inscrit clairement dans un référentiel de lutte contre l'exclusion. Il dépend de la direction de l'Action sociale de la Ville.

Adossés à un restaurant, mais "de quartier" celui-là, les bains-douches du quartier populaire de Barriera Torino à Turin présentent un modèle différent. Cet ancien édifice de bains municipaux a été confié à une association qui en a fait un lieu pluriel. Au rez-de-chaussée, l'espace autrefois dévolu aux douches accueille aujourd'hui un restaurant de quartier et développe plus d'une centaine de services, d'initiatives ou activités (yoga, ateliers pour enfants, cours pour adultes, bagagerie, permanence sociale...). Une vingtaine de douches sont toujours disponibles à l'étage, au prix de deux euros. Tous les espaces sont utilisés, l'ensemble du lieu

est privatisable. Le modèle économique mis en place permet de proposer 70 % des activités à titre gratuit, 25 % à un tarif standard mais bas et 5 % à un tarif personnalisé (selon le revenu des usagers). Plus de 10 000 personnes fréquenteraient le lieu pour un motif ou un autre. Sorte de commun convivial, dans son intention du moins, il ne semble pas avoir d'équivalent en France, si ce n'est le cas de Lyon qui s'en rapproche un peu. L'unique établissement municipal, gratuit pour les sans-abris, est géré en partenariat avec l'association LALCA, collectif d'architectes, d'artistes et de chercheurs en sciences sociales qui milite pour démarginaliser cet espace. On pourrait montrer d'autres exemples, ailleurs en France ou en Europe, situés à mi-chemin entre ces différentes figures.

On peut enfin citer les cas où l'offre s'inscrit dans une culture plus traditionnelle : la *banya* russe, publique ou

L'accès y est gratuit en cas de catastrophes naturelles et on en installe dans les camps d'urgence (7).

L'EXTENSION DU DOMAINE DES BAINS-DOUCHES

L'amélioration du confort des logements, on l'aura compris, ne fera pas disparaître les dispositifs de douches ou de bains publics, en France ou ailleurs. Les travaux de recherche et le colloque consacré aux bains-douches par le Puca en témoignent.

Ce sont des choix politiques qui en décident, guidés le plus souvent par des questions de rentabilité économique. On peut, a minima, continuer à en faire exister certains sur un mode résiduel ; comme une concession nécessaire à l'incomplétude de nos politiques d'hébergement et de logement. La précarité sanitaire (8) reste en effet importante : en France métropolitaine, près de 1,1 million de personnes n'auraient pas accès à l'eau et à l'assainissement (9).

Mais, on l'a rappelé, les motifs de recours aux bains-douches sont beaucoup plus larges que l'hygiène minimale pour laquelle ils ont été initialement conçus. On voit ici tout le potentiel encore peu exploité de ce type d'établissement, emblématique d'une ville qui serait hospitalière, d'une ville "décente" (10) à l'opposé des logiques d'éviction et d'exclusion que l'on observe dans nombre de centres métropolitains.

On a noté de ce point de vue une très grande disparité territoriale de l'offre et une certaine diversité, encore fragile, des modèles. Ne peut-on pas alors faire de cette carence un défi ? Comment mettre ou remettre les bains-douches dans le projet urbain ? De quelle manière les intégrer dans une économie de l'aménagement soucieuse de faire place, dans la ville, à des aménités solidaires ou incluanes (11) ?

Cette "extension du domaine des bains-douches" peut en outre s'envisager à la lumière des évolutions plus récentes de la vie urbaine. L'usage du vélo comme mode "actif" de déplacement conduit aujourd'hui à prendre des douches hors de chez soi, sur son lieu de travail notamment, et, certaines villes l'ont constaté, dans leurs établissements de douches. La transition écologique des villes

n'offre-t-elle pas un motif supplémentaire de banalisation et de déstigmatisation des lieux ? Certains établissements, à Paris, ont été alimentés à leur création par géothermie, témoignant d'une modernité éco-technologique que rien n'interdit de remobiliser dans d'autres termes aujourd'hui. Dans une autre direction, on note que le bain chaud, absent le plus souvent des "bains-douches", décrié pour sa consommation excessive d'eau à domicile, participe à l'offre haut de gamme de bien-être, à travers le spa, notamment. Imaginer des "bains-douches-spas", des "bains-douches-hammams", s'inspirer des sentô japonais, ne serait-il pas également une manière de rompre avec une conception des établissements réduite à un service d'hygiène collective ?

Les pistes d'évolution sont nombreuses. Mais sont-elles compatibles entre-elles, dans un même lieu ? N'y a-t-il pas un risque de passer à côté des besoins des publics en très grande précarité qui demeurent encore mal pris en charge ? Il y a là matière à réflexion et à expérimenter. La crise sanitaire que nous venons de traverser nous en fournit une occasion supplémentaire s'il en était besoin. ■

François MÉNARD
et Mathilde ROUX



privée, le *hammam* qui a essaimé au fil des migrations, ou encore le *sentô*, bain public traditionnel japonais, qui constitue d'autres modèles. Ils ont en commun de combiner hygiène et bien-être. Encore très répandus, malgré un déclin significatif, les *sentô* sont fréquentés par des publics variés, mais plus régulièrement par les personnes âgées. La douche, où l'on se lave très soigneusement, permet le passage au bassin collectif (non-mixte) où l'on peut se relaxer ou discuter. Bien que ces bains soient payants (l'équivalent de trois à quatre euros), ils n'ont pu être maintenus que grâce au soutien financier de l'État qui y voit un instrument de

Issus du mouvement hygiéniste, la plupart des établissements bénéficient d'une architecture dépouillée et fonctionnelle.

- (1) Roger-Henri Guerrand, *Hygiène*, éd. La Villette, 2001, p37.
- (2) Claire Lévy-Vroelant, Lucie Bony, coll. Sophie Fesdjian, (2018), *Les bains-douches de Paris : Une enquête sur les lieux et leurs usages*, Puca-DASES, FAP, 93 p.
- (3) Le film de Julie Conte, *Bains-douches, 41 rue Oberkampf, Paris XI* (Apaches films, 2019), l'illustre bien.
- (4) Claire Lévy-Vroelant, Lucie Bony, coll. Sophie Fesdjian, (2018), *op. Cit.*
- (5) On s'y soucie d'autrui, les personnes en précarité sanitaire, et de soi, le *caring about* ; la municipalité ou les associations les prennent en charge, le *taking care of*, on en prend soin (via les établissements et les soins proposés), le *care giving*, et enfin ces personnes reçoivent le soin, le *care receiving*. Cf. Joan Tronto, *Un Monde vulnérable. Pour une politique du care*, éditions La Découverte, 2009.
- (6) Contre les pathologies musculaires et squelettiques liées à l'âge notamment.
- (7) À propos d'urgence, on peut signaler l'installation dans un campement Roms à proximité de Marseille, d'un lieu éphémère pour se laver et laver son linge, le "Lavablah", propose en 2019 par l'architecte Cyrille Hanappe et ses étudiants, accompagné par les associations Yes We Camp et Architectes Sans Frontières.
- (8) La précarité sanitaire est ici envisagée comme la situation d'une personne ou d'un groupe de personnes n'ayant pas un accès suffisant à l'eau et à l'assainissement.
- (9) *L'état du mal-logement en France, 21^e rapport de la Fondation Abbé Pierre*, 2016.
- (10) C'est-à-dire, une ville qui n'humilie pas. Cf. Avishai Margalit (2006), *La société décente*, Flammarion.
- (11) Jean Badaroux, Jean Frébault, Gwenaëlle d'Aboville, François Ménard (2018), *Aménager sans exclusion – Faire la ville incluanes*, Le Moniteur.